

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 11/01/2022

« FRANCE SERVICES » : DEUX NOUVELLES STRUCTURES LABELLISÉES À ALLASSAC ET NEUVIC EN CORRÈZE

Le programme « France Services » poursuit deux objectifs :

- Améliorer l'accessibilité des services publics et simplifier les démarches administratives, à travers le regroupement en un même lieu, physique ou itinérant, des services de l'État, des opérateurs de services publics et des collectivités locales ;
- Renforcer, de manière substantielle, la qualité du service rendu aux usagers, avec la formation d'agents polyvalents et la définition d'un panier de services homogènes dans l'ensemble du réseau « France services ».

La finalité du programme est donc de lutter contre l'errance administrative et d'apporter à nos concitoyens une réponse sur place, sans avoir à les diriger vers un autre guichet.

Le réseau « France Services » repose sur l'engagement de neuf partenaires nationaux : la Caisse d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, la Caisse primaire d'assurance maladie, Pôle emploi, La Poste, le Ministère de la justice, la Direction générale des Finances publiques et le Ministère de l'Intérieur.

Chaque espace « France Services » peut également, en fonction des besoins de la population, enrichir l'offre de services par la conclusion de partenariats avec des acteurs locaux, publics ou associatifs.

Avec la labellisation des espaces communaux de Neuvic et d'Allassac au 1er janvier 2022, la Corrèze dispose, désormais, de dix-sept espaces « France Services ».

**Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex

